Le Journal de Jean Migault, 1644-1706

LE TÉMOIGNAGE D'UN RÉFUGIÉ DE 1687

Vivant à Niort de 1983 à 1989, un jour j'y ai découvert le *Journal de Jean Migault.* Était-ce dans la bibliothèque municipale, plutôt bien achalandée, ou chez mon ami Patrice ? Je ne le sais plus. Mais le récit d'un pasteur protestant, maître d'école et notaire de son village — Mougon, 16 km à l'Est de Niort — qui en 1688 a dû fuire en Hollande avec cinq de ses enfants pour échapper aux dragonnades de Louis XIV, ce récit ne pouvait que me passionner. D'une seule traite j'ai lu le *Journal*, pourtant écrit et publié en vieux français.
J'ai revu Patrice il y a sept ans, à Niort. Nous avons parlé du livre, qu'il a voulu me prêter. Depuis lors, ce sont des photocopies que je conserve. (*"Tu peux le garder"*, m'avait-il dit, mais je ne voulais l'accepter.)

Jean Migault a écrit plusieurs versions de son *Journal*, que ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants aux Pays-Bas, en Allemagne et en Angleterre se sont transmis de génération en génération. Une traduction anglaise a été publiée en 1820 à Londres, qui fut retraduite en français, en ensuite à nouveau en anglais. La version néerlandaise de 1835 a été réalisée à partir de la traduction française de la traduction anglaise du texte français. Les éditeurs n'étaient pas très regardants. En 1885, à l'occasion du bicentenaire de la révocation de l'Édit de Nantes, on engagea des recherches plus approfondies, qui misent à jour deux exemplaires du manuscrit – en Hollande et à Brême –, après quoi la *Société de l'histoire du Protestantisme français* réalisa en 1910 une édition complète et annotée *"publiée pour la première fois d'après le texte original avec une introduction et des notes par N. Weiss & H. Clouzot"*. C'est cette édition, réimprimée en 1978 selon un procédé photographique, que Patrice a dans sa bibliothèque et que j'utilise ici.

Jean Migault démarre son journal en avril 1683 à Mauzé (Poitou), peu de temps après le décès de sa femme. L'oppression des protestants en France avait démarré dès 1679, avec les mêmes moyens *légaux* et *violents* qui seront utilisés

contre d'autres groupes et en d'autres temps, jusqu'à nos jours : interdiction d'accès à certaines professions, interdiction des mariages mixtes, conversion de force de jeunes enfants, et surtout les *dragonnades*, c'est-à-dire le cantonnement à domicile de soldats. [Celui qui ne leur donnait pas assez à boire et à manger, ou pas assez de solde, risquait la saisie de ses biens et leur vente aux voisins, ou leur brutale destruction.]
Jean Migault décrit succinctement les années de bonheur jusqu'en 1681, et démarre son récit avec la première dragonnade à Mougon, au mois d'août de cette année là. La famille cherche refuge à Gacougnolle, Niort, La Rochelle, Mauzé, Olbreuse, etc., — tous des noms qui me sont familiers. Des *papistes* aussi bien que des protestants leur offrent protection. À Mauzé, Migault peut reprendre son activité d'instituteur, jusqu'à ce que les dragons finissent par y arriver aussi. À Olbreuse, la famille se cache avec quelques coreligionnaires pendant plusieurs semaines dans un ancien souterrain.
En février 1686, Jean Migault est embastillé sur ordre du gouverneur dans la Tour Saint-Nicolas à La Rochelle, et contraint de signer un *acte d'abjuration du protestantisme* — il s'en voudra longtemps. Comme de nombreux compagnons d'infortune avant lui, il finit par opter pour l'émigration vers les pays libres — l'Angleterre, l'Allemagne, les Provinces Unies, la Caroline — où quelques-uns de ses fils ainés sont déjà arrivés. Dans le fragment que je reprends ci-dessous, Jean Migault décrit une première tentative de départ, qui se conclut par un échec, en décembre 1687 à Pampin, dans une bande côtière marécageuse au Nord de La Rochelle. Une deuxième tentative, le lundi de Pâques 1688, sera la bonne. Dix-neuf jours plus tard, ils débarqueront à Den Briel, en Hollande.

J'espère ne pas avoir fait d'erreurs en recopiant ce vieux texte. J'ai voulu qu'il soit conforme à celui du livre, y compris le *sss* dans le mot *hérisssoit* — ce qui est peut-être quand-même une coquille de l'imprimeur. L'éditeur de 1910 a conservé l'orthographe originale — mais pas la ponctuation, ni les majuscules.

Jean Migault était un intellectuel, un enseignant. Certains seront peut-être surpris de constater que son écriture ne diffère pas seulement de celle d'aujourd'hui (*foisoient* au lieu de *faisaient*), mais est également irrégulière (*afaire* et *affaire*), et ne respecte pas toujours les règles du pluriel. La langue écrité du dix-septième siècle était moins standardisée que celle d'aujourd'hui.

Quelques mots méritent une explication :

- se contrefaisoient : (ici) modifiaient leurs voix
- en diligence : rapidement
- écarté avec : éloigné de
- les hardes : les vêtements
- incontinent : immédiatement
- un précipice : vraisemblement l'écart entre la terre et les fossés

(jvs, décembre 2017, d'après le texte néerlandais, août 2015)

La nuit du 15 décembre 1687 à Pampin

Olivier, le cadet, a alors quatre ans

JE CROIS QUE, TANT QUE NOUS VIVRONS, il nous souviendra de cette triste nuit, puis qu'il n'est pas possible qu'on puisse plus souffrir que ce que nous souffrîmes pendant sa durée. Le froid étoit extrême, la nuit fort obscure. Il avoit plu tout le jour précédant. Les chemins étoient tous remplis d'eau, et ne les pouvans suivre, et ne l'osant pas même, crainte de trouver quelque personnes qui nous descouvrît, nous étions obligez la plus part du tems d'aller à travers les champs et les vignes, où les sillons étoient fort hauts et la terre molle. Nous entrions dedans jusques à la moitié de la jambe fort souvant, et en suivant les chemins aussi profondément dans l'eau. Je n'avois point passé par ces chemins auparavant. [Jean] Dillot seulement y avoit passé une fois pour les apprendre.

Nous passâmes à plusieurs fois sur des précipices et en des lieux qu'en plein jour je n'eusse osé m'y risquer, étant monté sur une bête incomparablement plus seure que celle qui vous portoit trois tout à la fois, et tous nos linges et hardes avec vous. J'ay passé deux ou trois fois par ce même chemin du depuis, et à chacune les cheveux et tout mon poil s'hérisssoit en regardant les dangers où je vous avoit innocemment exposé dans la nuit.

Nous arrivâmes enfin à la petite maison du rendez-vous. Les ténèbres et le mauvais tems, ou, pour dire mieux, la bonté de Dieu cacha sous sa main non seulement nous, mais aussi toute la troupe du parti, de façon que personne ne fut arresté en chemin. Il y en eut pourtant un petit nombre qui s'écarta dans les ténébres, et ne purent jamais se rendre avec la troupe d'environ 70 à 75 personnes. Nous n'attendions plus à cette petite maison que le signal de la barque qui nous devoit porter à bord du vaisseau, lors qu'au lieu d'icelui, quelques uns, qui étoient même du parti et rendu déjà sur le rivage, voulant faire voir le peu de jugement qu'ils avoient à la conduite d'une afaire aussi dangereuse qu'étoit celle là, se prirent à crier, en déguisant leurs voix, après celui qui, au péril de sa vie, nous avoit procuré ce vaisseau, et lequel pour nous témoigner à tous sa charité (c'étoit M. Moreau), avoit bien voulu lui même venir nous faire embarquer, nonobstant la rigueur du tems et la peine à laquelle il s'exposoit, n'i allant pas moin que de sa vie par les déclarations du Roy, s'il avoit été trouvé favorisant la sortie de ce nombre de personnes hors du royaume.

Ce charitable ami avoit couru sur le rivage, aussitôt que nous fûmes arrivez à cette petite maison, pour voir si les mathelots y étoient arrivez avec la chaloupe pour nous prendre, et étant arrivé là, et s'entendant nommer par son nom à des personnes qui se contrefaisoient, et qu'il crut être des gardes de la marine, attendu qu'il y en avoit toutes les nuits qui se promenoient sur ces côtes à cause

des fréquens embarquement qui s'i faisoient, il prit incontinant le parti de se retirer et s'ôter de leur chemin, et, au lieu de nous venir chercher pour nous conduire comme il l'avoit résolu, il vint en diligence à cette petite maison nous advertir qu'il y avoit des gardes sur la côte, et il nous dit que ceux qui pourroient se sauver se sauvassent avec lui. En disant cela, il s'en fut incontinent à la faveur des ténèbres.

Quelques-uns prirent la fuite aussi, les uns plus loins et les autres plus près. La plus grande partie resta dans cette maison sans se bouger. Nous fûmes de ce nombre, ne pouvans mettre un pied l'un devant l'autre pour fuir.

Cette épouvante ne dura qu'un moment, car ceux qui avoient causé cette alarme s'appersurent de leur sotisse, et que notre conducteur avoit pris l'épouvante tout de bon, et vinrent eux mêmes jusques où nous étions nous dire qu'on nous attendoit sur le bord du rivage, et qu'il n'y avoit aucun qui voulut nous faire du mal. Ceux qui se trouvèrent là se mirent en chemin. Quoi que fort épouvantez, plusieurs n'avoient fui que derrière la maison, les ténèbres les couvrant à toute vue, et entendant que ce n'étoit qu'une fausse allarme se joignirent aux autres. Tout partit, mais ce fut sans conduite puis que notre charitable guide ne revint point.

J'étoit si lassé et même embarassé de quelques petits paquets, joint qu'il me falloit vous faire suivre, et j'avoit aussi à conduire Mlle de Choisi que j'avois pris par la main en partant de cette petite maison, tout cela, dis-je, me fit un peu demeurer derrière avec ma troupe d'enfans, et encore m'écarter du chemin ou sentier qui nous conduisoit au lieu marqué pour notre embarquement. Quelqu'autres s'égara avec nous qui n'étoit pas moins lassé, et ensemble nous suivîmes des sentiers au travers des vignes joignantes presque le bord de la mer, pour n'être rencontré d'aucune personnes. Nous trouvâmes le bout de nos sentiers, et ne sachant quel côté prendre, il nous falut demeurer là, ne voyant presque pas la monture qui nous portoit, tant l'obscurité étoit grande, et nous n'entendions de toutes parts que les vagues de la mer qui foisoient un effroyable bruit, et de laquelle nous n'étions qu'à trois ou quatre cents pas.

Nous aurions sans doute achevé de passer la nuit dans cet endroit, n'eût été que la femme d'un de notre troupe et qui s'étoit mêlé de conduire cette entreprise, se trouva écartée avec nous. Et d'autant que son mari savoit toutes ces routes pour s'y être promené nombre de fois, étant arrivé des premiers où la barque ou chaloupe nous attendoit et n'i trouvant point sa femme avec lui, il envoya incontinent deux ou trois de ses gens pour la chercher. Ils nous rencontrèrent fortuitement au milieu de ces vignes, et ils nous enmenèrent avec eux. Nous arrivâmes au moment que ceux qui avoient arrivé des premiers entraient en mer, la chaloupe en ayant pris environ 35 avec beaucoup de bagage.
Ce nous fut nécessité de rester et attendre le retour de la chaloupe qui ne revint du vaisseau qu'environ deux heures avant le jour, et le mal pour nous fut qu'à

cette seconde fois les mathelots ne vinrent pas aborder au même lieu où ils étoient venue à la première et où nous les attendions, mais bien deux ou trois cents pas de là. Et lors qu'on les entendit crier étant de retour du navire, ceux qui eurent de bonnes jambes pour courir y arrivèrent les premiers et entrèrent dans la chaloupe. Celui dont j'ay parlé, et dont la femme s'étoit écartée avec nous, fut de ce nombre, et en tout 25 personnes tout au plus, et aussitôt que cet homme, sa femme et enfans, y furent entrez, les mathelots rentrèrent en mer n'ayant avec eux que ce petit nombre de gens. Et sur ce que nous nous mîmes à crier après eux pour nous laisser encore, n'ayant pris que la moitié des gens qui attendoient, ils nous dirent qu'ils reviendroient en peu, et qu'ils étoient assez chargez.

Il nous falut rester là avec 18 ou 20 personnes, tous gelez et lassez de la fatigue de cette triste nuit, demi-morts de froid et de peur, pour ne savoir ce que nous deviendrions, étant si près du jour. Nous ne fûmes qu'un moment que nous n'en apperçûmes la clarté. L'air s'éclaircit de toutes parts, et puis le soleil se leva. Nous fûmes certains alors que nous étions abandonné, et ceux qui restèrent avec nous se crurent aussi bien que moi la victime du gouverneur de la Rochelle, et nous ne pensions point échapper les prisons, étant un si grand nombre de gens.

Il me semble que j'étoit le plus à plaindre en quelque manière, car toute notre triste compagnie pouvoit cheminer d'un côté et d'autre, et s'écarter de là comme elle fit par diverses routes et sentiers au lever du soleil, mais il me fut impossible de faire de même, vous ayant trois de vous, Marie, Elisabeth et Olivier, sans aucune force pour marcher.

La bonté et la providence de Dieu est bien ici (comme par tout ailleurs), à admirer à notre égard. La même monture qui vous avoit apporté en ce lieu (et laquelle j'eusse laissée sur le caillou, si Dieu eût permis notre embarquement, étant aussi lasse et fatiguée que nous) avoit demeuré comme immobile sur ces pierres, tout ce reste de nuit, sans être ny attachée ny gardée, et jusques à ce que nous eussions affaire d'elle pour notre retour et, par le plus grand bonheur du monde, je la trouvay prête pour remettre sa charge sur son dos. [Jean] Dillot ne nous abandonna point. Il m'ayda à vous remonter sur notre mullet avec nos paquets, de manière que personne ne resta dans ce lieu.

(fin de l'extrait)

MIGAULT.
D'Amsterdam, au mois de septembre 1689.